



ROUTES



Les deux ponts entre Saint-Paul-Lizonne et Saint-Séverin démolis puis reconstruits

Le pont limitrophe aux départements de la Dordogne et de la Charente permettant de relier Saint-Paul-Lizonne à Saint-Séverin (16) par la RD709 en franchissant la Lizonne vient d'être totalement reconstruit dans le cadre d'une vaste opération globale de sécurisation routière réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Département de la Charente, avec le concours du Département de la Dordogne.

Publié le 03 juin 2024

Le pont limitrophe aux départements de la Dordogne et de la Charente permettant de relier Saint-Paul-Lizonne à Saint-Séverin (16) par la RD709 en franchissant la Lizonne vient d'être totalement reconstruit dans le cadre d'une vaste opération globale de sécurisation routière réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Département de la Charente, avec le concours du Département de la Dordogne.

Ancien, l'ouvrage était devenu trop dégradé pour supporter le trafic, notamment dû à la desserte économique du secteur. Des travaux de réparation étant inenvisageables, il a donc été décidé de le démolir puis, de le reconstruire, ainsi qu'un second pont situé à 200 mètres de l'ouvrage limitrophe qui présentait les mêmes problématiques techniques. Dans le même temps, le carrefour situé entre les deux ouvrages a été re-calibré de manière à faciliter les raccordements.

L'ouvrage limitrophe a été élargi pour permettre le croisement de deux poids lourds (largeur de chaussée 6.10m), avec de part et d'autre un trottoir d'1.40m pour le passage des piétons et un trottoir de service de 0.85 m. Un appui qui existait en rivière a été supprimé pour améliorer la continuité écologique et un passage à faune a été réalisé sous l'ouvrage en continuité des berges.

Le coût de l'opération globale portée par le Département de la Charente s'est élevé à 1.411.920€ TTC, dont 783 660 € TTC pour les travaux relatifs à l'ouvrage limitrophe aux deux départements, financés à 50% par le Département de la Dordogne (326 524.81 €).

Les travaux ont été inaugurés samedi 1er juin en présence des présidents des deux Départements et des élus locaux.